

Mot du Maire - *Gerig ar maer*



BONNE ET HEUREUSE ANNEE aux Loperhetoises et aux Loperhetois : Que 2025 vous apporte à tous santé, bonheur et réussite scolaire, professionnelle et personnelle !

Vous êtes nombreux à être venus à la cérémonie des vœux de notre commune le 4 janvier 2025 au grand plaisir des élus et je vous en remercie. Pour ceux qui n'auraient pas pu venir à la cérémonie des vœux, je profite du ZOOM pour vous transmettre les éléments évoqués.

En 2024, il y a eu 25 naissances à Loperhet (notre commune n'échappe pas à la baisse des naissances comme partout en France), 10 mariages et malheureusement 49 décès. Pour autant, la population ne cesse d'augmenter : 4 047 habitants. Un recensement, en cours de réalisation, nous permettra d'identifier précisément la situation actuelle. Cette augmentation de population est due principalement à l'urbanisation de la commune.

Pour 2025, deux grands projets sont lancés, la rénovation de la salle omnisports et l'aménagement de notre bourg. Cet aménagement du bourg avait été programmé dès 2020 pour l'année 2025.

Les travaux d'un montant total TTC de 3 millions d'euros seront réalisés en plusieurs tranches. Ils débuteront en 2025 au niveau du Fogot. Une réunion publique sur cet aménagement du Bourg est prévue le samedi 1er février 2025 au Trimaran. Dans un esprit démocratique, la présentation du projet vous permettra de réagir et également de pouvoir échanger avec notre concepteur paysagiste, A3 PAYSAGE.

Pour la salle omnisports, il s'agit de reprendre la totalité de l'enveloppe du bâtiment avec un renforcement de charpente afin d'installer des panneaux photovoltaïques par la suite avec l'aide de la SPL (Société Publique Locale) nouvellement créée au niveau de la CAPLD. Je précise que nous ne reconstruisons pas une autre salle et que le vote de l'Avant-projet au conseil municipal de décembre consistait essentiellement à arrêter un montant de travaux. De même, la reprise des aménagements intérieurs restera simple et cherchera à offrir à nos associations sportives de nouveaux espaces pour leurs activités. Cette salle datant de 1984 souffre malheureusement de nombreuses infiltrations d'eau depuis plusieurs années. D'ailleurs, nous allons probablement devoir également intervenir sur les sols qui se dégradent de plus en plus. Tout ceci rentre dans le cadre de notre programme de 2020 qui privilégiait la rénovation du parc immobilier.

Depuis notre investiture en 2020, nous n'avons pas eu recours à l'emprunt pour la réalisation des investissements et avons fortement réduit l'endettement de la commune à 3 ans ½ contre 10 ans en 2019. Comme chaque année, les données financières vous seront communiquées via le prochain ZOOM. Je vous informe tout de même que l'actualité nationale sur la dette de notre pays impactera notre commune avec une augmentation de la Taxe Foncière pour 2025. La confiance du Trésor Public a été réitérée en 2024 avec la signature d'une convention de partenariat qui permet d'accélérer les délais de paiement pour la commune. Un partage des risques certes mais aussi un signe de reconnaissance de notre rigueur budgétaire.

La CAPLD, dans le cadre de sa compétence mobilité, apporte aux administrés en février 2025, un service de transport à la demande. Pour le prix d'un ticket de bus, un transporteur viendra vous chercher à proximité de votre domicile et vous conduira sur Landerneau pour le Nord de la commune et le Bourg et sur Daoulas pour le Sud. Il vous suffira de contacter la veille ou l'avant-veille une plateforme téléphonique pour solliciter ce transport.

Quelques mots également sur l'EHPAD du Pays de Daoulas dont la commune de Loperhet assure la gestion depuis 2020. Notre EHPAD n'échappe pas aux difficultés financières que rencontrent actuellement ces établissements pourtant essentiels à nos populations.

Les élus travaillent pour notre commune, accompagnés de précieux agents, avec la volonté de transparence et de respect des règles. Rien n'est parfait mais la volonté de bien faire est réellement présente. Notre commune vit grâce à vous en animant vos quartiers, donnant du temps pour les associations et en fréquentant les commerces.

A tous, MERCI.

Nathalie GODET

Conseils municipaux en bref… *Kuzul-kêr, berr ha berr …*

Les décisions du Conseil Municipal sont affichées à la mairie conformément à la loi et sont publiées sur le site de Loperhet. Cet article est simplement une information résumée sur les points évoqués et votés.

Conseil du 9 décembre 2024

En Préambule : Les responsables de la crèche Marmouzig interviennent pour faire un point après 1 an depuis la délégation de Service Public.

- Présentation des rapports d'activités : Eau, Assainissement collectif et non collectif et SDEF.
- Validation de l'enveloppe financière pour l'avant-projet de l'embellissement et réaménagement du centre bourg.
- Validation de l'enveloppe financière de l'avant-projet pour la rénovation de la salle omnisports.
- Finances : Validation des décisions modificatives : Travaux en régie et amortissements. Ouverture de crédit 2025, demande de subvention pour l'embellissement et l'aménagement du bourg.
- Approbation : Ventes d'une parcelle communale de 174 m2 comprenant un appartement et un local commercial. et d'une parcelle de 2335m2 pour la construction d'un local pour plusieurs professionnels de santé.

COUP de projecteur – *Taol bann*

Comme chaque année lors de la présentation des vœux, quelques personnes ont été mises à l'honneur pour l'année écoulée. Les enfants du conseil municipal des jeunes ont accompagné Mme Le Maire pour la remise des prix et des cadeaux.
Parmi les personnes et associations à l'honneur :
Jean Louis MONOT à titre posthume pour ses actions de défense de la langue bretonne et sa participation au travail de mémoire fait sur le 80ème anniversaire de la Libération avec Jean Yves GALLIC et Pierrick GARREC.



L'Association GORRE HA GOUELED pour son investissement à défendre la langue bretonne sur notre commune.
ISTOR AN GLAD pour son exposition sur la bataille de Kérudu dans le cadre du 80ème anniversaire de la libération de Loperhet.



Roger MOAL et Christine DEMANET pour Le Club du MENHIR, privé depuis 2024 de son lieu de rassemblement mais qui reste une association importante pour rompre l'isolement de nos aînés. La commune va travailler un projet pour permettre à cette association de pouvoir poursuivre son fonctionnement avec une proposition de lieu d'activités différentes sur un même temps.



Les habitants du Village de KERGREACH, unis autour d'un projet de valorisation du patrimoine.
Des hommes et des femmes ont travaillé une année durant pour la remise en état de deux lavoirs, un abreuvoir et une fontaine au sein de leur village.

Neuf jeunes Loperhetois-Dirinonais, âgés de 11 à 14 ans, de trois collèges différents, Mona, Silouane, Melyne, Aloïs, Merlin, Raphaël, Ewen, Alexis, Adrien, ont présenté leur film en stop motion de 3 minutes intitulé "Le Virus Demon" au prestigieux concours national Mangawa et ont été les Grands lauréats du prix !

Cette démarche « Mangas » était en lien avec le projet « Japon » de la Bibliothèque.

Il faut également remercier le personnel communal qui les a accompagnés dans la démarche et dans l'ombre, Erika JAMBON, Marion UGUEN, Caroline COUTURE et Laure TREBAUL..



Vous pouvez découvrir l'œuvre de ces jeunes via = https://youtu.be/ff1NsodOOuY



Paul SEIGNEUR a également été félicité.

Ce jeune loperhetois de 17 ans a été primé par le Département, la Région et a obtenu la médaille d'or au concours national du meilleur apprenti de France dans la spécialité des Métiers de l'électricité et ses environnements connectés.

Paul SEIGNEUR suit sa scolarité au Lycée Saint Joseph à Landerneau. C'est plus de 5 500 candidats qui se présentent chaque année dans plus de 120 métiers.



Le LOPERHETON pour son record de dons cette année. En 2024, il a permis de récolter 29 000 € au profit de la recherche.

C'est un record dans le Finistère.



Nous avons terminé la cérémonie avec notre élue déléguée à la condition animale, Béatrice KERNIVINEN, qui a souhaité évoquer l'histoire d'un chien abandonné sur notre commune et qui aujourd'hui a retrouvé sur Loperhet le foyer de Priscilla où elle est choyée et bien traitée.

Info flash

Notre DGS, Joël ROBIN, est parti pour d'autres horizons rennais, suivi par Florence Nedelec qui était notre agente comptable depuis 22 ans.

Le CDG a accompagné la commune pour leurs remplacements.

Cérémonie du 11 novembre 2024



La cérémonie du 11 novembre 2024 sur Loperhet a rassemblé de nombreux loperhétois ainsi que plusieurs militaires et un piquet d'honneur du DA928 (Radar de Loperhet).

Les textes du Ministère et de l'Union des Anciens Combattants ont été lus par Mme Le Maire et par Jean Cariou, Président de l'UNC.

Les enfants des écoles ont participé à la cérémonie avec des lectures de textes et de poèmes.

Des membres du conseil municipal des jeunes, nouvellement investis, étaient présents auprès des élus.

Mr QUILLIEN a de nouveau accompagné cette commémoration avec un air de cornemuse.

Le 80ème anniversaire de la libération de la France et de Loperhet avec la bataille de Kérudu a été rappelé lors de cette commémoration.

La commune gère ses biodéchets au restaurant scolaire



Dans une démarche de transition énergétique et compte tenu du volume de déchets produits pour 350 couverts quotidiens, la commune de LOPERHET a conventionné un service avec VEOLIA pour la collecte de nos biodéchets au niveau de son Restaurant Scolaire. Les dispositions mises en place participent à une démarche anti gaspillage avec production énergétique.

Pour un coût de 180 € par mois, chaque semaine, notre prestataire VEOLIA dépose un bac propre au niveau du restaurant scolaire de la commune qui est alimenté toute la semaine après les repas servis. VEOLIA récupère en fin de semaine ce bac et en redépose un nouveau bac propre chaque semaine, sans imposer de travail ou de manipulations supplémentaires aux agents.

L'opération impose un tri à la source effectué par les enfants lors du débarrassage de leurs plateaux au self puis d'une surveillance et d'une participation des agents du service de restauration. Ces déchets sont récupérés par VEOLIA chaque semaine pour partir en méthanisation.

C'est Mickaël LE GALL, 1er adjoint, qui a proposé ce projet afin de permettre à la commune de LOPERHET, de pouvoir répondre aux normes en termes de biodéchets.

Ribin'AD



Dans le cadre de sa compétence mobilité, la communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau Daoulas, propose dès le 24 février 2025 un service de transports à la demande. Les réservations seront possibles dès le 10 février 2025.

Pour le lancement de cette nouvelle proposition de mobilité, appelée Ribin'AD, sur notre territoire, le service sera gratuit jusqu'au 31 mars.

Ce mode de transport est ouvert à tous, dans la limite de 10 transports par mois.

Ainsi, vous pourrez aisément demander à vous rendre sur Landerneau (pour le Nord et le Bourg) ou Daoulas (pour le Sud de la commune).

N'hésitez pas à tester !

Arbre des naissances 2024

Le 23 novembre 2024, en raison de conditions météorologiques défavorables, la manifestation de plantation d'arbres pour les naissances de la commune, qui se déroule chaque année depuis 2020, a eu lieu en salle du conseil à la Mairie.

Véronique BOURBIGOT, Vice-Présidente au Département, était présente aux côtés des élus de Loperhet et notamment Guy GELEBART, Délégué à l'Environnement, et en charge du dispositif.



Le Département avec son Plan 500 000 Arbres accompagne les communes pour ces opérations.

En 2024 il y a eu 25 naissances sur la commune.

Les familles de Mani, Félix, Mathilde, Ambre et Andréa étaient présentes.

Cerisier pleureur du Japon, Albizia, Itéa, cornouiller et Erable du Japon sont les essences retenues cette année pour être plantées au Parc du Fogot près des jeux récemment installés.

Noël 2024

Cette année encore la commune de Loperhet s'est mis, durant 1 mois, aux couleurs des fêtes de fin d'année.
Grace au travail du service technique qui entretient et installe toutes les décorations, Loperhet s'illumine de belles couleurs.





Le spectacle Noël « Dans Les Tuyaux », offert aux enfants a été un succès avec plus de 200 spectateurs.
Le spectacle s'est conclu avec la visite du père Noël.

La soirée a continué avec le Bagad Bro Landerne.





Et comme chaque année, le Feu d'artifice, le vin chaud et le chocolat au lait.

Merci à Richard Simon et à Cyril Plantec d'avoir offert le lait.
Merci à Loperhet & Co d'avoir offert et distribué plus de 400 brochettes de bonbons aux enfants.

Pascale Le Bot

L'agriculture de bord de mer à Loperhet

En collaboration avec l'association Prever (**Po**ur l'**E**coute **E**t la **V**alorisation de l'**E**space **R**ural*) la mairie de Loperhet a souhaité informer ses habitants des particularités et contraintes des agriculteurs exploitant encore des terres sur la zone sud de notre commune.
En effet qu'il s'agisse de couverts végétaux ou de nouvelles cultures telles que le miscanthus, de nombreuses nouveautés sont apparues dans la campagne loperhetoise ces dernières années.
C'est pourquoi Prever a implanté une dizaine de panneaux le long du sentier côtier entre Rostiviec et Kersanton sur l'une des parcelles exploitées par Laurent et Stéphane Guennoc ainsi qu'en bordure d'un champ près de la baie de Lanveur implanté en miscanthus par l'élevage de David Romeur.
Les randonneurs empruntant cet itinéraire peuvent découvrir ainsi le nom de ces nouvelles cultures et en scannant le QR Code comprendre les nombreux bienfaits ou débouchés de ces couverts végétaux et culture spécifique : piégeage des reliquats d'engrais en période hivernale, limitation de l'érosion, utilisation comme paillage en aviculture ...
En effet les agriculteurs et les éleveurs situés en zone littorale doivent se conformer à une réglementation très spécifique en matière environnementale (distance d'épandage d'effluents, prescriptions particulières pour les constructions de bâtiments d'élevage …)



Face à la lente régression des productions animales en Pays de Brest, une question se pose : y aura-t-il encore des candidats pour exploiter ce parcellaire si particulier non loin de la zone côtière ?
A noter que contrairement à un article publié récemment dans la presse le sentier côtier longeant la baie de Lanveur est praticable de mars à novembre cependant interdit en période hivernale en raison de la nidification d'espèces d'oiseaux migrateurs.
www.https//prever.fr

LE BAFA et BAFD

Ma commune accompagne les jeunes du territoire dans leur formation

A partir de 16 ans, il est possible de passer son **BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) et 18 ans, son BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur).**

Ils permettent d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (centres de vacances, centres de loisirs).

C'est un premiers pas vers la vie active et vers le travail en équipe.

La formation se déroule en 3 sessions qui se déroulent obligatoirement dans l'ordre suivant :

- **une session de formation générale,** qui permet d'acquérir les notions de bases pour assurer les fonctions d'animation (de 8 jours minimum)
- **un stage pratique,** qui permet la mise en œuvre des acquis et l'expérimentation (14 jours effectifs minimum) ;
- **une session d'approfondissement** (de 6 jours minimum) qui permet d'approfondir, de compléter, d'analyser tes acquis et besoins de formation.

Si tu as envie de travailler auprès des enfants et que tu souhaites te former, la commune peux apporter un accompagnement administratif et financier.

En 2024, la commune de Loperhet a accompagné 6 jeunes sur leurs financements BAFA. Ces jeunes sont ensuite formés dans les Accueils de Loisirs Intercommunaux situés à LOPERHET.

Pour prétendre à ces aides, il est nécessaire de respecter un certain nombre de conditions et la première est de prendre contact avec la coordinatrice, Laure TREBAUL au 06 46 11 09 48 ou coordo-pays-daoulas@loperhet.fr



Soirée de vœux pour les agents



Mme Le Maire et les élus majoritaires ont présenté leurs vœux aux agents communaux le 6 janvier 2025 en mairie. Ce fut l'occasion pour Nathalie GODET de confirmer sa reconnaissance à l'égard des services municipaux pour les missions de service public accomplies sur la commune. Les services à Loperhet sont nombreux et les missions tout aussi variées.

Certaines de ces missions conduisent à ces contacts plus directs avec la population et les élus, d'autres missions restent plus discrètes et occasionnent moins de relationnels.

Mais chaque mission a son importance et chacun apporte sa pierre à l'édifice pour la mission de service public sur Loperhet soit efficiente.

Une carte cadeau de 60 € a été remise à chaque agent.



A cette occasion, Anaïk CARIOU, partie en retraite le 4 octobre dernier, a pu être remerciée pour ses 24 années de service au sein de la collectivité et notamment auprès des enfants en qualité d'ATSEM.

Deux autres ATSEM ont reçu une médaille pour 20 ans d'activité au sein de notre collectivité, Christelle YVEN et Sandrine INIAL.

Crotte alors !!



Ces derniers temps, plusieurs réclamations sont remontées en mairie concernant les déjections canines sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 4ème classe (article R634-2 du code pénal*).

Merci à celles et ceux qui promènent leur chien de **se munir de sac plastique pour ramasser les déjections.**

* «Article R634-2 du code pénal : Hors les cas prévus aux articles R. 635-8 et R. 644-2, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4e classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements, conteneurs, poubelles ou bennes adaptés aux déchets désignés à cet effet pour ce type de déchets par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation. »

FOCUS générations - Nos jeunes

TAOL BANN war ur rummad - hor re yaouank

Accueil de loisirs : des fonds pour le Téléthon

Durant les mercredis de novembre, les enfants des groupes des panthères (6-7 ans) et des tigres (8-12 ans) ont fabriqué des décorations de Noël avec des matériaux de récupération.

Ces décorations de sapin ou de table, ont été mises en vente, sur les mercredis de décembre, à l'entrée de l'accueil de loisirs. Les acheteurs pouvaient donner la somme qu'ils souhaitaient.

C'est avec plaisir que les enfants et les animatrices ont offert la somme de 151 € au téléthon.



L'Ecole Sainte-Brigide s'engage pour le Loperhethon

Le 10 novembre dernier, les élèves et l'équipe de Sainte-Brigide se sont mobilisés pour accueillir au sein de l'école le défi vélo organisé par le Loperheton.



Les stands d'inscription et de collation, le passage de la course VTT ont été installés dans la cour de l'école.

Les élèves ont pu échanger avec des sportifs ainsi qu'avec Katell Alençon, sportive handisport, marraine de l'événement.

Ce fut un moment riche d'apprentissages et de rencontres pour tous.

Les enfants étaient heureux de s'investir dans la vie de leur commune !



L'école ouvre ses portes à toutes les familles qui souhaitent visiter l'école le samedi 22 mars prochain de 10h00 à 12h00.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par téléphone au 02.98.07.07.97 ou par mail : ecole-sainte-brigide@wanadoo.fr

FOCUS générations - Nos anciens

TAOL BANN war ur rummad - hor re gozh

Journée de convivialité



Cette année pour la distribution des colis de fin d'année nos ainés ont été agréablement surpris d'être accueillis à la mairie par nos élus du Conseil Municipal Jeunes. Première expérience d'accueil réussie. Nos jeunes étaient tous très enthousiastes pour proposer un café et un petit gâteau. Une distribution a ensuite été faite par les élus du CCAS pour les personnes qui résident en Ehpad ou à domicile pour celles ne pouvant que difficilement se déplacer. 51 colis au total ont été distribués. Saluons nos deux doyens de la commune : Mme Marcelle Runavot 101 ans et Mr Pierre Marchadour 99 ans .

Le lendemain, en présence de nos deux doyens de la journée : Mme Germaine Perrot et Mr André Cariou, tous deux âgés 92 ans, ce sont 100 personnes qui se sont retrouvées au Trimaran pour le repas annuel offert par le CCAS . La convivialité et la bonne humeur étaient à l'ordre du jour.

Catherine Guengant



Le club du Menhir



43 adhérents du club du Menhir se sont retrouvés à steredenn, salle concerto pour fêter les rois. Après s'être consacré à leur passe-temps favori, pétanque, jeux de cartes, triomino ou autre, ils se sont réunis pour partager et déguster les galettes.



Des reines et des rois ont été couronnés. L'ambiance était chaleureuse, les échanges autour d'un café ou d'un thé nombreux.

Le prochain rendez-vous aura lieu au Trimaran : ce sera le traditionnel repas crêpes.

A vos agendas

Le 28 mars 2025 à 18h30 la commune vous propose, pour bien débuter le printemps, un spectacle familial de magie d'une durée de 1h15 environ au Trimaran.

Ouvert au public de 4 ans à 99 ans. **ENTREE GRATUITE .**

Inscription obligatoire avant le 24 mars (nombre de places limité).

"Derrière le miroir"

« Un parchemin trouvé dans une bouteille sur une plage et c'est tout un univers magique qui s'ouvre et qui va permettre au personnage de s'immerger dans un monde qui ne lui est pas si inconnu que ça et qui va lui valoir quelques belles surprises et des expériences inédites »

Venez profiter de ce conte magique !

Catherine Guengant



FLASH Assos - *TAOL LAGAD war ar c'hevredigezhioù*

Les Marmouzig



En cette fin d'année 2024, les enfants des Marmouzig ont pu profité de journées à thème mises en places par l'équipe :

- Journée pyjama : le moment pour tous de prendre le temps de vivre en fonction des différents rythmes en tenue cocooning,
- Journée pull de Noël,
- Journée paillettes.

Le mardi 17/12 toutes les familles ont pu se réunir pour assister au 1er spectacle de Delphine, artiste de LOPERHET, intitulé « le voyage de p'tit tissu ».
A l'issue du spectacle tout le monde a profité du goûter de Noël où chacun avait apporté sa spécialité, un joli moment de partage !
Toute l'équipe des Marmouzig vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025.

Don du sang à Loperhet, 30 ans d'évolution

De la **1ère collecte de sang en mars 1994, où déjà 83 donneurs** se présentaient, à celles des **27 décembre et 03 janvier 2025, avec 219 présentés,** le don du sang sur notre commune s'est beaucoup développé. Cette évolution a suivi celle des locaux, mis gracieusement à la disposition de l'Etablissement Français du Sang (EFS) et des bénévoles. Nous étions d'abord en salle polyvalente accolée à la mairie de l'époque, puis la cantine scolaire, tantôt l'Espace 2000 et depuis 2013 le TRIMARAN que tout le monde du don du sang nous envie pour la disposition spacieuse. Les collectes de sang se sont succédées avec succès grâce au soutien des municipalités successives et l'investissement des équipes de bénévoles que j'ai « dirigées » pendant ces 30 ans. En 2010, la création de l'Amicale pour le Don de Sang Bénévole des pays de Daoulas Le Faou a permis de mutualiser les moyens de promotion et d'organisation de ces collectes. Actuellement, l'EFS vient au Trimaran pour 3 à 4 collectes par an qui sont à chaque fois une réussite grâce à la venue des Loperhetois bien sûr mais aussi des habitants des communes voisines comme PLOUGASTEL, DAOULAS, DIRINON… Outre les collectes de sang total de nombreux donneurs participent aux déplacements **plasma** ou se rendent directement à la Maison du Don de BREST pour ce don spécifique dont la demande est en constante augmentation. Le service communication de l'EFS Bretagne nous communique chaque début d'année **l'indice de générosité** des communes et, pour **2024**, LOPERHET est l'une des mieux classées avec **8,10 %.** Celui-ci est **calculé en fonction de la population** d'une commune, d'un département, d'une région, **en âge de donner, 18/70 ans,** quelques soit le lieu du don (site fixe en maison du don ou collecte mobile). **En FRANCE cet indice est de 3,4%, 4,6 pour la BRETAGNE et 5,30 en FINISTERE,** département le plus généreux de la région. Comme on peut le voir les Loperhetois ont du cœur, comme pour le TELETHON grâce à l'association LOPERHETHON, ils répondent présents à nos appels pour le don de sang, et l'avenir est porteur avec pour exemple les **19 nouveaux donneurs** de nos 2 dernières matinées de collectes. Bravo aux sportifs également qui ont participé aux Awards, Trophées, des clubs sportifs donneurs de sang avec comme **gagnants : le Tennis Club Loperhetois, Le Racing Club Loperhetois et GV Forme.**



L'équipe des bénévoles est composée de : Jacqueline CORRE, Monique MORLAAS, Monique LE GALL, Josiane LE RHUN, Jean Charles TREDUNIT, Jean Paul MORVAN, et Bernard LE LOUS

De 18 à 70 ans toute personne en bonne santé, plus de 50 kg, peut se présenter au don de sang. Il faut 8 semaines entre 2 dons limités à 4 fois par an pour les femmes et 6 pour les hommes.
Nos prochaines collectes de l'année auront lieu les **28 mars, 20 juin et 26 et 29 décembre.**
Le Président, Bernard LE LOUS, Tél : 07 77 94 34 38

Amicale Laïque

Le 10 janvier dernier avait lieu le traditionnel rassemblement pour les vœux de l'Amicale Laïque de Loperhet. L'occasion de rappeler que l'association, créée en 1946, organise de nombreuses manifestations et évènements tout au long de l'année (Vide-grenier, photos de classes, vente de saucissons, fête de l'école, défilé aux lampions puis repas…) afin de récolter des fonds. Par ses actions, l'association souhaite aider les professeurs de l'école publique Eric Tabarly à concrétiser des projets scolaires ou évènements festifs.

L'année dernière, ce sont plus de 11 750€ qui ont été injectés dans différents projets, tel que les projets théâtre, sorties cinéma, les séances de voiles des CM2, les visites d'Océanopolis et même une boum, ainsi que plus de 15 000€ pour les sorties avec nuitées en Normandie et sur Crozon notamment soit un total de près de 27 000€ !!

Pour cette année, il est prévu 11 000€ pour les activités scolaires et environ 15 000€ pour les sorties avec nuitées à Moulin Mer, à Lorient et Plogastel Saint Germain, soit environ 26 000€ !

L'Amicale Laïque de Loperhet tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui participent de près ou de loin aux différents évènements organisés. La priorité reste l'épanouissement des enfants en évitant au maximum des participations onéreuses pour les familles. Sans vous rien ne serait possible !

Nous espérons vous voir nombreux lors de notre prochain évènement, notre vide-grenier du 09 mars prochain.





Loperhethon 2024 : un élan de solidarité exemplaire



Loperhet s'est une nouvelle fois mobilisée en 2024 pour soutenir l'AFM-Téléthon à travers le Loperhethon. Cette édition a été marquée par des moments forts et une générosité record, avec une collecte de 29 000 € pour lutter contre les maladies génétiques. Cette collecte inédite représente le plus grand montant remis à l'AFM dans tout le Nord-Finistère en 2024.

L'investissement de près de 300 bénévoles sur Loperhet et Dirinon a permis de programmer des activités variées tout au long de l'année : comédies musicales en février, participation aux Fêtes maritimes en juillet, défi vélo en novembre, trail de Loperhet en décembre.

Et, bien sûr, le week-end du 30 novembre a été le point d'orgue de cette édition, avec de nombreuses animations, sur les deux communes : randonnées, circuits VTT, balades en calèche, spectacles, marché des créateurs, ventes de crêpes, vin chaud et barbes à papa, repas en musique…



Le succès a également été porté par le soutien des entreprises locales et le parrainage de sportifs de renom : Julien LACHUER, entraîneur adjoint du Stade Brestois, et Katell Alençon, championne de paracyclisme.

Le Loperhethon 2025 a débuté en fanfare dès le 5 janvier à Rostiviec avec le bain déguisé de la nouvelle année. Puis, le 11 janvier, la première édition du Rurban Noz Trail de Daoulas a remporté un franc succès.

Merci à tous pour votre engagement !

Le François-Monique Br5818



Né en 1935 dans les chantiers Tertu au Fret, le François-Monique, sloup coquillier, a longtemps été le fier compagnon des marins bretons. Témoin de l'histoire maritime de la rade de Brest, il a notamment servi la famille Nicolas à Rostiviec de 1958 à 1969. Ce vaillant navire a ainsi contribué à la pêche à la coquille Saint-Jacques, à la récolte du maërl (sable calcaire pour l'amendement des terres) et du goémon rouge pour fertiliser les champs.

Aujourd'hui, grâce à l'engagement de l'association Petit Foc, le François-Monique a été restauré. Il navigue désormais sous les couleurs normandes, depuis le port de Trouville.

A partir d'août 2025, ce fier coquillier retrouvera ses eaux natales de la rade de Brest. Pour que ce projet soit une complète réussite nous avons besoin de votre aide. Nous sommes à la recherche d'un local permettant d'entreposer le matériel qui lui est dédié (voiles, gréements, cordage...). Toutes les propositions sont les bienvenues.

Et pour les curieux du monde maritime, les passionnés de voile et les férus d'Histoire, RDV sur le port de Rostiviec pour nous rencontrer.

Contact : pierrot.therese5817@gmail.com

La team filles au TT Loperhet

Depuis plusieurs années, les joueuses du Tennis de table de Loperhet sont très assidues dans les compétitions Team filles. Au mois de janvier, ce ne sont pas moins de 5 équipes de deux Loperhetoises qui ont participé à ce tournoi organisé par le club du Relecq-Kerhuon.

Le concept du Team filles ?

Ce sont des tournois qui ont lieu une fois par mois, dans des clubs différents du Finistère, et qui regroupent plusieurs équipes de deux joueuses. Il y a des pongistes de tous niveaux, de tous clubs, des débutantes au plus expérimentées, des licences loisirs et des licences compétitions, des jeunes, des vétérantes…



Les filles sont toutes différentes, mais leur point commun est l'envie de jouer au Ping dans la bonne humeur et le plaisir. L'idée est de faire du sport toutes ensemble, peu importe le niveau de jeu, dans un esprit de convivialité.

Alors si vous êtes intéressées par ce concept, n'hésitez pas à contacter la présidente du club, Karine PERCHOC au 0687274161, qui s'occupe également du Team filles au niveau départemental.

Cette compétition est vraiment ouverte à toutes, alors n'ayez pas peur !

Dates à retenir - *dalc'hit soñj ouzh an devezh-mañ*

- Jeudi 13 février 2025 : conseil d'agglomération
- Lundi 24 février 2025 : conseil municipal
- Mardi 25 février 2025 - 9h00 à 12h00 : MarSoins sur la mémoire
- Dimanche 9 mars 2025 - 11h00 : inauguration des lavoirs et de la fontaine de Kergréac'h
- Lundi 24 mars 2025 : conseil municipal
- Jeudi 27 mars 2025 : conseil d'agglomération
- Vendredi 28 mars 2025 - 18h30 : spectacle de magie gratuit au Trimaran



Un peu de notre histoire - *Un diverrañ eus hon istor*

Loperhet, ma commune - L'évolution politique

Le Moyen Âge : Comme beaucoup de communes bretonnes, Loperhet vivait sous l'influence des seigneuries locales qui exerçaient un pouvoir quasi absolu sur leurs terres et leurs habitants. Ils étaient responsables de la justice, de la collecte des impôts et de la protection de leurs sujets. Les archives de l'évêché du XIIe et XIIIe siècles citent la présence d'un hôpital, d'une ladrerie et de plusieurs chapelles (St Jacob, St Léonard, St Jagut et St Guénaël). La commune voyait passer les pèlerins qui empruntaient l'ancienne voir Romaine.



La Renaissance et l'Ancien Régime : Les structures féodales évoluent. Le manoir de Keranc'hoat, construit au 16e siècle, est un exemple emblématique de cette période. La centralisation du pouvoir royal réduit progressivement l'influence des seigneurs locaux. Loperhet commence à développer des formes plus structurées de gouvernance locale. Les paroisses jouent un rôle notable, avec les curés et les conseils paroissiaux qui prennent en charge certains aspects de la vie quotidienne et de l'administration locale.

Le 18e et 19e siècle : Les institutions politiques opèrent un tournant décisif dans la gestion de la commune. La fin de l'Ancien Régime et l'abolition des privilèges seigneuriaux permettent l'émergence de nouvelles formes de gouvernance. La commune de Loperhet, entre 1757 et 1784 fait état d'un « CORPS POLITIQUE »élu de 12 membres qui avait sensiblement les mêmes attributions que le conseil municipal actuel. Les réunions se tenaient dans la chambre des archives de l'église et les actes étaient rédigés par les prêtres, principaux lettrés.

Prochain trimestre dans votre « ZOOM », la suite de l'histoire de la commune « 1789 – La révolution »

Les élus du groupe Loperhet, je choisis

Le groupe LJC vous présente ses meilleurs vœux pour 2025.

Dans le précédent ZOOM, le groupe Loperhet Ensemble est intervenu sur le projet d'Aménagement du Bourg.

Nous devons apporter des précisions claires. Les prestations de 36 581€HT du cabinet Altereo, ont été subventionnées à hauteur de 26 630€HT et non 4 682€HT. La municipalité récupérant la TVA la dépense finale est de 9 951€. Pour un projet de cette importance, une étude de « faisabilité » est nécessaire. Ce qui a été effectué par l'ancienne mandature : une avec le CAUE en 2016 et une seconde par Altéréo en 2019. En général, une seule étude est suffisante. Rappelons enfin que le marché passé avec Altéréo s'intitulait : *« étude en vue de l'élaboration d'un projet »*, **ce qui implique un projet par la suite.** Ceci est tout simplement ce que nous avons effectué en retenant le cabinet A3 Paysage. **Nous réfutons certains éléments :**

"L.E réclame le démarrage de ce projet depuis 2020". **Cela ne correspond pas à notre programmation** qui privilégie depuis 2020 la remise en état du parc immobilier.

"la majorité décidait de partir d'une feuille blanche" **est totalement faux** : les documents de 2016 et de 2019 ont été transmis et A3 Paysage s'en est inspiré. *"Que de temps perdu"* **est faux.** Notre démarche se situe suivant une chronologie définie en fonction des priorités. A3 Paysage a été retenu début 2024. Les travaux débutent en février 2025 par l'enfouissement des réseaux en partie basse de la route du Fogot. **"***Que d'argent public gaspillé"* **est faux**. Depuis le début de notre mandature, nous nous appliquons à maitriser le coût des projets à la fois en montant des travaux et en obtention des subventions, le tout sans avoir contracté le moindre emprunt.

Les élus du groupe Loperhet Ensemble

Le respect du débat démocratique mis à mal

Depuis le début du mandat, le groupe minoritaire du CM s'efforce de faire vivre un débat démocratique essentiel à une gestion saine et participative des affaires locales.

Cependant les règles démocratiques et juridiques sont parfois bafouées illustrant une dérive préoccupante du fonctionnement institutionnel. Lors d'une récente séance du CM, un nouvel épisode a illustré cette tendance inquiétante. Le maire a soumis au vote une délibération sans présentation préalable des documents invoquant l'urgence de la situation. Notre participation minoritaire au groupe de travail sur l'aménagement du bourg apporte des contributions constructives, mais ne saurait remplacer juridiquement et déontologiquement une présentation en commission, puis en CM. Cette démarche reste essentielle pour garantir une prise de décision transparente et conforme aux principes démocratiques.

Des violations inacceptables des règles démocratiques à plusieurs titre : 1/non-respects des procédures légales. 2/atteinte à la transparence, les élus doivent pouvoir disposer de toutes informations pour débattre et voter en toute connaissances de cause. 3/déni de débat démocratique : priver les conseillers municipaux de l'accès aux documents revient à étouffer le débat et la possibilité de contre argumenter. Notre groupe dénonce cette dérive. Le respect des règles n'est pas une formalité, mais une condition indispensable à une gouvernance légitime et efficace.

Animés par une volonté constructive, nous avons soumis un certain nombre de propositions (les ombrières, vestiaires du stade) visant à enrichir les débats et à servir l'intérêt général. Malheureusement ces suggestions sont souvent écartées faute d'un dialogue ouvert avec la majorité.

Malgré tout nous avons démontré notre engagement en adoptant une attitude responsable lors des conseils municipaux. En effet, face à la multitude de délibérations soumise aux votes, peu ont fait l'objet de positions contraires ou d'abstention de notre part.

BONNE ANNÉE A TOUTES ET TOUS-BLOAVEZ-MAD D'AN HOLL

n°01-2025

« ZOOM sur Loperhet » est édité par la commune de Loperhet.

Directrice de la publication : Nathalie GODET

Impression : Cloître Imprimeurs - Saint-Thonan

Diffusion : Exemplaires distribués à domicile

Crédits photo : Mairie de Loperhet

Tirage : 1690 exemplaires

Parution : Janvier - Juin - Octobre